

Information und Beratung

Die Regionalstellen der Sächsischen Bildungsagentur sind Ansprechpartner in der Region bei schulischen Fragen. Bitte wenden Sie sich an den jeweiligen Koordinator für Migration:

Bautzen

Sächsische Bildungsagentur
Regionalstelle Bautzen
Koordinator für Migration
Otto-Nagel-Straße 1
02625 Bautzen
☎ Frau Kerstin Gadke
Tel.: (035 91) 621-324
Fax: (035 91) 621-202
kerstin.gadke@sbab.smk.sachsen.de

Leipzig

Sächsische Bildungsagentur
Regionalstelle Leipzig
Koordinator für Migration
Nonnenstraße 17a
04229 Leipzig
☎ Frau Christiane Brielmann
Tel.: (03 41) 49 45-786
Fax: (03 41) 49 45-704
christiane.brielmann@sbal.smk.sachsen.de

Chemnitz

Sächsische Bildungsagentur
Regionalstelle Chemnitz
Koordinator für Migration
Annaberger Straße 119
09120 Chemnitz
☎ Frau Gudrun Enger
Tel.: (03 71) 53 66-252
Fax: (03 71) 53 66-497
gudrun.enger@sbac.smk.sachsen.de

Zwickau

Sächsische Bildungsagentur
Regionalstelle Zwickau
Koordinator für Migration
Makarenkostraße 2
08066 Zwickau
☎ Herr Wolfram Heinz/
☎ Herr Thomas Böttger
Tel.: (03 75) 44 44-371 / -374
Fax: (03 75) 44 44-55 55
wolfram.heinz@sbaz.smk.sachsen.de
thomas.boettger@sbaz.smk.sachsen.de

Dresden

Sächsische Bildungsagentur
Regionalstelle Dresden
Koordinator für Migration
Großenhainer Straße 92
01127 Dresden
☎ Frau Petra Wenger
Tel.: (03 51) 84 39-350
Fax: (03 51) 84 39-312
petra.wenger@sbad.smk.sachsen.de

Impressum

Herausgeber

Sächsisches Staatsministerium für Kultus
Carolaplatz 1 | 01097 Dresden
www.sachsen-macht-schule.de
Bürgertelefon: (03 51) 564 25 26
Redaktionsschluss 1.12.2007

Foto www.punchstock.com

Auflagenhöhe 2000 Exemplare

Gestaltung www.sandstein.de

Druck Stoba-Druck GmbH, Lampertswalde



Bienvenue en Saxe

Chancen für alle – Schulbildung in Sachsen

Willkommen in Sachsen

أهلاً وسهلاً بكم في سكسونيا

Welcome to Saxony

به زاكسن خوش آمدید

Bienvenido a Sajonia

Добро пожаловать
в Саксонию

Witamy w Saksonii

Chào mừng các bạn đến
với Sachsen

Saksonya'ya Hoş Geldiniz

Freistaat  Sachsen
Staatsministerium für Kultus

→ Le succès connaît beaucoup de chemins

Dans l'Etat Libre de Saxe, la Loi sur la scolarité prescrit l'égalité des chances au niveau de l'enseignement et une éducation pour tous les élèves. Toute décision prise en matière d'instruction est une option lourde de conséquences pour leurs futurs diplômes et par conséquent pour leurs perspectives d'existence. Il est donc souhaitable de donner aux parents et aux élèves, dès le début, une orientation et une assistance de qualité. En Saxe, le système scolaire permet un accès individuel grâce par ex., à l'éducation de la langue allemande par des enseignants spécialement formés à cette fin (maîtres accompagnateurs) (Betreuungslehrer). Les ressources du bilinguisme, voire du plurilinguisme, sont estimées et appréciées.

Comme préalable à une intégration accomplie, tous les immigrés et immigrants jusqu'à l'âge de 27 ans bénéficient en Saxe tout d'abord d'une consultation particulière sur les options scolaires (besondere Schullaufbahnberatung) dont la vocation est de leur proposer une consultation personnalisée sur les opportunités de formation et le choix de décider au mieux possible de la filière scolaire qu'ils engageront. Le cas échéant, cette consultation pourra aussi donner des avis sur les procédures de reconnaissance de diplômes scolaires.

La consultation particulière sur les options scolaires aura lieu en fonction de votre domicile, dans la compétence des antennes régionales (Bautzen, Chemnitz, Dresde, Leipzig, Zwickau) de l'Agence Saxonne de l'Enseignement (Zuständigkeit der Regionalstellen (Bautzen, Chemnitz, Dresden, Leipzig, Zwickau) der Sächsischen Bildungsagentur).

Aperçu général du système scolaire de la Saxe

Ecole élémentaire Classes 1–4

Pendant les quatre premières années de scolarité, les enfants apprennent à lire, à écrire et à compter. Dans le primaire, des enseignants expérimentés accompagnent l'évolution didacticielle de chaque enfant et encouragent son engouement à l'apprentissage et au savoir. En quatrième année, tous les écoliers obtiennent une recommandation d'orientation vers l'école moyenne ou le lycée.

Ecole moyenne Classes 5–9/10

L'école moyenne dispense un enseignement général et pré-professionnel. Elle propose de nombreuses opportunités destinées au soutien individuel des élèves en difficulté et au développement de leurs penchants spécifiques. Il s'en dégage un excellent fondement permettant de suivre une formation professionnelle. En fin de la 9ème année (classe 9), cet enseignement secondaire débouche sur le diplôme de l'enseignement général simple ou qualifié tandis qu'à l'issue de la 10ème année, l'élève peut obtenir le brevet des collèges.

Lycée Classes 5–12

Au bout de huit années d'enseignement, le lycée est sanctionné par le baccalauréat qui donne accès aux études universitaires. Pour éviter aux jeunes de se fixer prématurément sur un type d'école, les classes de 5ème et de 6ème année conservent une fonction d'orientation laissant à ces derniers, l'option de passer de l'école moyenne au lycée. Dans les classes de 8ème à la 10ème année, le lycée propose différentes priorités, aussi appelées modules.

Ecole spécialisée (RASED) Classes 1–9/10

Huit types différents d'écoles spécialisées accueillent les jeunes et les enfants pour les préparer dans la mesure du possible, à une vie autonome dans la communauté et dans la profession. Les écoles spécialisées acceptent des élèves dont le stade d'évolution est à ce point déficitaire qu'ils ne pourraient être assistés en suffisance dans une école d'enseignement général.

Ecoles de formation professionnelle

En Saxe, tous les établissements d'enseignement professionnel, comme l'école professionnelle, l'école technique professionnelle, l'école technique supérieure, le lycée professionnel et l'école technique, sont le plus souvent regroupées dans des centres d'enseignement professionnel. Pour les handicapés, il existe des écoles spécialisées de formation professionnelle pouvant conduire ces élèves à tous les diplômes délivrés par les autres types d'écoles d'enseignement professionnel.

Ecoles professionnelles Système de formation alternée

Une période d'enseignement professionnel de trois ans fait partie intégrante du système de formation alternée. A l'école professionnelle, l'élève s'approprie les principes théoriques de son futur métier qu'il aura choisi parmi les 360 spécialités reconnues. Ces écoles proposent également des cours de formation aux adolescents handicapés et gênés dans leur scolarité par des troubles variés.

Ecole technique professionnelle Formation professionnelle en milieu scolaire

Par la voie de l'enseignement à plein temps, l'école technique professionnelle conduit à l'obtention d'un diplôme professionnel reconnu dans toute l'Allemagne. Existant actuellement dans quelques 40 filières éducatives, c'est une formation qui dure de deux à trois ans.

Ecole technique Formation continue dans la profession

A l'école technique, les agents spécialistes titulaires d'un diplôme et possédant une expérience professionnelle, reçoivent une qualification complémentaire. Les nouveaux diplômés se voient soumettre des postes intéressants au moyen niveau, entre l'ouvrier ou l'employé spécialiste et le diplômé universitaire.

Ecole technique supérieure Le chemin vers l'institut universitaire professionnalisé

A l'école technique supérieure, les adolescents et adultes ont la possibilité d'acquérir la maîtrise de technicien qui ouvre la voie à des études à l'institut universitaire professionnalisé. Une telle formation dure deux ans pour l'élève titulaire du brevet des collèges et un an s'il possède un diplôme de formation professionnelle (CAP).

Lycée professionnel Obtention du baccalauréat après l'école moyenne

C'est une filière tout indiquée pour ceux qui sont titulaires d'un bon brevet de collège et aspirent à passer leur baccalauréat pour pouvoir entamer des études universitaires. La formation de trois ans comprend à côté d'un enseignement général, des cours associés à la profession.